



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## VAUDEVILLE À DIRECT ÉCUREUIL

Comme chaque année, le mois de décembre est synonyme de convention pour Direct Écureuil. Habituellement, c'est l'occasion pour certains salariés de monter sur scène pour partager leurs expériences ou encore leurs astuces de ventes. Cette année, sur le modèle de « tous vendeurs en assurances », le mot d'ordre est « toutes les équipes réalisent un court métrage ».

**La CFDT vous invite sur le tournage des films présentés à la convention.**

### Quand la préparation de la convention prend un tour comique... qui ne fait rire personne

#### ACTE I – Scène 1

Les téléconseillers de Direct Écureuil ont toujours pris part à la convention de fin d'année, que ce soit par des interventions sur scène ou par des petits films présentant telle ou telle chose.

Ces films ont souvent eu un caractère « comique » et second degré qui plaisait à tout le monde et faisait un peu sortir du côté « formel » des conventions.

Il a donc été décidé, cette année, que toutes les équipes seraient mises à contribution.

#### ACTE I – Scène 2

La question a été naïvement posée par quelques téléconseillers et certains superviseurs : *Quel serait le temps libéré sur la journée des équipes pour réaliser ces productions ?*

**Réponse : Pause déjeuner et fin de journée.**

**La direction a donc choisi d'imposer ces films, à réaliser hors temps de travail.**

Cela aurait été normal si ces films avaient été de l'initiative des équipes elles-mêmes. Or, ce n'est pas le cas.

Les équipes ont donc dû bloquer une ou plusieurs de leurs pauses déjeuner pour un moment que la direction estimait « convivial ».

**La direction de Direct Écureuil a de la chance : les équipes se sont mises au travail et avec leur propre matériel.**

#### ACTE II

Certaines équipes, pleines d'idées, ont fini leur réalisation assez tôt. Certains films se sont vu refuser et ont dû être tournés de nouveau, toujours hors temps de travail.

**Comment peut-on être exigeant quand on ne laisse pas le temps aux gens de mettre leur projet sur pied ?!!**

Les équipes se sont débrouillées comme elles ont pu, certaines bloquant un peu plus de temps libre, d'autres utilisant le créneau de 20h, le faible nombre d'appels à cette période de la journée permettant de travailler efficacement sur les films.

## ACTE III – Scène 1

Pas au goût de la direction.

Les superviseurs ont été convoqués en urgence et sont revenus vers leurs équipes avec une «grande» nouvelle : les films devront être finalisés l'après-midi même, en une heure, sur un créneau où tous les appels seront interrompus.

**Enfin une bonne nouvelle ! Du temps de travail est libéré pour permettre aux équipes de réaliser cette commande !**

Mais regardons plus loin...

La raison qui a motivé cette décision ? Les équipes prendraient cette histoire trop au sérieux. Les téléconseillers ne sont, selon la direction, pas là pour «réaliser des blockbusters» et tout cela les détournerait trop de leur activité.

## ACTE III – Scène 2

Alors qu'une grosse part des tournages et le montage ont été réalisés hors temps de travail... et tout cela prend du temps, la Direction de Direct Écureuil convoque une nouvelle fois les managers. Cette fois-ci pour leur dire de réduire les films de 10 minutes à 3 minutes.

## EPILOGUE - le 9 décembre

La Direction de Direct Écureuil prévoit peut être un « Écureuil d'Or» au court métrage le plus *corporate*.

Soyez sûrs que tout ce temps, pris par les téléconseillers sur leur temps libre, le midi ou en soirée, dans le but de rendre une belle copie, ne pose aucun problème à la direction.

## L'avis de la CFDT

**La direction de Direct Écureuil devrait se réjouir d'avoir des collaborateurs qui s'investissent au quotidien et pourrait mettre en valeur ce travail aux yeux de toute l'entreprise. Elle a préféré à cela une « auto-congratulation » interne nécessitant que les salariés offrent de leurs temps libres. Rappelons qu'ils sont souvent jeunes embauchés et donc dans l'impossibilité de s'opposer à une telle demande.**

## Tous vendeurs et combien d'acteurs ?

Nous savons que des initiatives du même ordre sont prises par des directions de groupe et qu'il est demandé à des salariés de dire un texte écrit par ? (on ne sait pas qui) ou d'effectuer une mise en scène. Dans certains endroits, les « productions » des différentes agences ont été évaluées par un jury ; alors, même si l'intention était de divertir, nous ne pouvons que regretter ce fait qui met, encore et toujours, les salariés en compétition. Est-ce que les initiateurs ont envisagé que cela pouvait blesser les non promus qui ne disposaient pas des mêmes moyens ou des mêmes compétences ?

**Les conventions sont des réunions de travail, en conséquence, ce qui s'y passe engage pleinement l'entreprise et ses dirigeants.**

**La CFDT rappelle que chaque salarié est propriétaire de son droit à l'image, que tous les dépassements d'horaires doivent être déclarés et donnent lieu à une récupération d'heures.**